

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE D'AVRIL 2017 tenue le 3 avril 2017
au Centre des loisirs à dix-neuf heures (19 h 00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :

Patrice Tondreau

Marie Tanguay

Mario Cantin

Alexandre Guay

Absences motivées : Josée Audet et Éric Guillemette

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Richard Galibois, maire.

Est aussi présent Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Considérant qu'il y a quorum Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

2. ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MARS
4. GESTION FINANCIÈRE
 - 4.1 COMPTES À PAYER
 - 4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE MARS
5. RÉGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
 - 5.1 DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE BALAYAGE ANNUEL DES RUES
 - 5.2 LOCATION DU 90, RUE DE LA MARINA POUR LA FÉE DES GLACES
 - 5.3 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 DE LA MUNICIPALITÉ EN REGARD À LA SÉCURITÉ INCENDIE
 - 5.4 CONTRAT DE GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES
 - 5.5 PROGRAMME D'ANALYSE D'EAU DE LA RIVIÈRE CORRIVEAU
 - 5.6 PROGRAMME D'INITIATION À LA VOILE « VOILE MOBILE »
 - 5.7 « OLYMPIK PROLUK » AU PARC FLUVIAL
 - 5.8 AUDIT DES Puits (E17-004)
6. URBANISME
 - 6.1 GARAGE DÉTACHÉ, 18, RUE DE L'ANCOLIE (D17-020)
 - 6.2 STATIONNEMENT, 525-1 BOUL. BLAIS EST (D17-026)
 - 6.3 CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE DE VILLÉGIATURE, 667, RUE PRINCIPALE OUEST (D16-020)
 - 6.4 GARAGE ATTACHÉ, 106, CHEMIN DES GRÈVES (D17-030)
7. AUTORISATIONS
 - 7.1 APPROBATION ET DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2016
 - 7.2 RAPPORT FINANCIER DE L'OMH POUR L'ANNÉE 2016
 - 7.3 DROIT DE PASSAGE, LE GRAND DÉFI DU FLEUVE BIONIX
8. AUTRE
 - 8.1 PROCLAMATION DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2017
9. CORRESPONDANCE
 - 9.1 DEMANDE DE COMMANDITE DU CLUB DE NATATION MONTMAGNY
 - 9.2 INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CORPORATION TOURISTIQUE
 - 9.3 INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU TRANSPORT ADAPTÉ VIEUX-QUAI
 - 9.4 DEMANDE DE CITOYEN CONCERNANT LES CLAPETS ANTIRETOURS
 - 9.5 DEMANDE DU CLUB MOTONEIGE BELLECHASSE
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. LEVÉE DE LA RÉUNION

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MARS

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay

APPUYÉ PAR : Mario Cantin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 6 mars 2017.

ADOPTÉE

2017-043

4. GESTION FINANCIÈRE

4.1 COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : Patrice Tondreau
 APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE PAYER les comptes suivants :

Fournisseurs	détails	montant
Isabelle Mercier	achats Costco	252,67
Yannick Savard	relevé et mise en plan	637,50
Hydro-Québec	usine pompage Peupliers	1 098,38
Telus	téléphone poste incendie	99,82
Hydro-Québec	piscine municipale	728,56
	centre des loisirs	1 013,54
	étangs	4 432,82
	garage municipal	148,08
	puits garage	556,69
	usine traitement eau	1 815,76
MRC de Montmagny	1 ^{er} vers. quote-part	65 586,34
	1 ^{er} vers. tourisme	7 283,34
SCA Rivière-du-Sud	quincaillerie	582,49
Receveur général du Canada	DAS mars 2017	1 308,44
Revenu Québec	DAS mars 2017	3 927,25
CARRA	mars 2016	483,84
CNESST	santé et sécurité du travail	704,59
Xerox	fournitures de bureau	359,14
Autobus LSBC inc.	voyage Village des sports	449,06
Petite caisse générale	frais de poste, essence	173,66
Municipalité de St-Vallier	entraide incendie	1 017,05
Garage André Aubé inc.	réparation camion voirie	62,27
Postes Canada	envoi journal mars	131,20
Clément Dufour	entretien ménager	392,00
Lionel Guillemette	travaux avec tracteur	240,00
Cytech Corbin	boîte électrique loisirs	2 556,57
Propage GRG	garage municipal	578,15
	poste incendie	460,20
Pagenet	pagettes service incendie	138,48
Pieces d'autos GGM	réparation camion incendie	58,45
Ville de Montmagny	formation pompiers	410,00
	quote-part cour municipale	891,06
	pincés désincarcération	94,71
Alarmes LBI	poste incendie et garage	522,90
Régie l'Islet Montmagny	quote-part	1 567,80
Spécialité Ressort inc.	réparation camion incendie	838,18
Régie gestion mat. Rés. Mauricie février 2017		3 987,85
Garage Gilmyr	inspection SAAQ	196,10
EMRN	matériel premiers répondants	179,18
Raymond Chabot Grant Thornton	vérification comptable	10 715,67
Marc-André Paré	consultant RH	600,68
Gaudreau Environnement inc.	contrat vidange février	5 964,08
Yannick Savard	relevé et mise en plan	600,00
Lorraine Boucher	archiviste	154,00
Martin Turgeon	réunion des d.g. Ste-Lucie	73,15
Soirée de la bière	micro brasserie	1 701,03
	musique	1 400,00
	cuisinier	500,00
	fond de caisse	2 000,00
Entreprises F.M. Roy inc.	5 ^e vers. déneigement	27 767,27
	5 ^e vers. route St-François	3 006,91
Service incendie	mars 2017	30 774,18

Certificats de disponibilité de crédits

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 160 446,91\$

Martin Turgeon

4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE MARS

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général du rapport de conciliation bancaire au 3 avril 2017.

2017-045 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Alexandre Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'ACCEPTER le rapport de conciliation bancaire tel que présenté.
ADOPTÉE

5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS

5.1 DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE BALAYAGE ANNUEL DES RUES Afin d'octroyer le contrat de balayage annuel des rues de la Municipalité.

2017-046 IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Guay
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à demander des soumissions pour le balayage des rues de la Municipalité et octroyer le contrat au meilleur coût. Le projet est estimé entre 2 000 \$ et 2 500 \$.
ADOPTÉE

5.2 LOCATION DU 90, RUE DE LA MARINA POUR LA FÉE DES GLACES La Fée des Glaces a manifesté son intention de louer le local pour l'été 2017.

2017-047 IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Guay
APPUYÉ PAR : Mario Cantin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le maire Richard Galibois et le directeur général Martin Turgeon à signer, au nom de la Municipalité, le contrat de location avec la Fée de Glace.
ADOPTÉE

5.3 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 DE LA MUNICIPALITÉ EN REGARD À LA SÉCURITÉ INCENDIE

Le rapport d'activité 2016 de la Municipalité relativement à la mise en œuvre du schéma de couverture de risque de la MRC a été préparé par notre service des incendies et doit être déposé.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est responsable de certaines actions du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la sécurité incendie indique que toute municipalité doit produire un rapport d'activité faisant état de ces actions et le remettre à la MRC.

2017-048 IL EST PROPOSÉ PAR : Patrice Tondreau
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'APPROUVER le rapport d'activité 2016 et le déposer à la MRC;
DE DEMANDER au service des incendies et à la direction générale un plan d'action relativement à ce rapport pour la séance de juin 2017.
ADOPTÉE

5.4 CONTRAT DE GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES

Proposition de Mme Lorraine Boucher, archiviste pour la production et le dépôt à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) du calendrier de conservation des documents de la Municipalité. Le mandat prévoit aussi la préparation des documents à la destruction, la création d'un fichier d'inventaire et une gestion documentaire de 10 jours.

2017-049 IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'OCTROYER le contrat à Mme Lorraine Boucher, archiviste au montant de 3 150 \$.
ADOPTÉE

5.5 PROGRAMME D'ANALYSE D'EAU DE LA RIVIÈRE CORRIVEAU

En collaboration avec l'OBV de la Côte-du-Sud, un programme de prélèvement et d'analyse des eaux de la rivière se déroulera au cours de l'été 2017. Le suivi des taux de différents paramètres, notamment les coliformes fécaux, est important vu la présence de la

plage de Berthier-sur-Mer à son embouchure. Le coût d'analyse des 35 échantillons est subventionnés, la participation de la Municipalité se limite à 660 \$, soit le temps pour les interventions sur le terrain.

2017-050 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE MANDATER l'OBV de la Côte-du-Sud à procéder à l'échantillonnage de la rivière Corriveau à l'été 2017, au coût de 660 \$.

ADOPTÉE

5.6 PROGRAMME D'INITIATION À LA VOILE « VOILE MOBILE »

Programme de formation et d'initiation à la voile donné par La Fédération de voile du Québec (FVQ). La caravane composée de 6 dériveurs Outsider, 2 entraîneurs et l'équipement de sécurité s'installera sur la plage de Berthier-sur-Mer du 17 au 21 juillet. Les détails de l'activité restent à préciser, mais il devrait s'agir d'un camp de voile offert aux jeunes de 10 à 16 ans de la Municipalité.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire offrir des activités sportives à la population sur le site de la plage;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'activité est limitée pour les adolescents.

2017-051 IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le directeur général à donner un dépôt pour réserver la caravane. Le coût total de l'activité est de 2 500 \$ et sera financé, en partie, par les frais d'inscription.

ADOPTÉE

5.7 « OLYMPIK PROLUDEK » AU PARC FLUVIAL

Activité sportive consistant à une course à obstacle de jeux gonflables qui sera réalisée en collaboration avec les différents camps de jours de la région le 28 juillet prochain. Les coûts de l'évènement seront partagés entre les Services de loisirs des différentes municipalités.

2017-052 IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Guay
APPUYÉ PAR : Mario Cantin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le directeur général à donner un dépôt de 1 440 \$ pour réserver l'évènement.

ADOPTÉE

5.8 AUDIT DES PUITES (E17-004)

Dans le but d'assurer la pérennité et la qualité de l'approvisionnement en eau de nos puits municipaux, nous procéderons à un audit visant à mettre à jour les aires de protection, valider la conformité au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP), analyser les données historiques de prélèvement, vérifier les équipements, etc.

Un avis technique et des recommandations seront émis par la firme retenue.

CONSIDÉRANT QUE la firme Laforest Nova Aqua (anciennement Laforest Experts-Conseils) a procédé à l'analyse de nos zones de protection en 2002-2003 et au projet de recherche en eau;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service présentée par ceux-ci.

2017-063 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE MANDATER la firme Laforest Nova Aqua à procéder à l'audit des puits au montant de 3 900 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

6. URBANISME

6.1 GARAGE DÉTACHÉ, 18, RUE DE L'ANCOLIE (D17-020)

Demande de dérogation mineure pour la construction d'un garage détaché de 20' x 24' en cours arrière. Le projet contrevient à différentes normes d'implantation, tel que décrit dans l'avis public.

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté aux séances du 28 février et 28 mars du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT la présence de garages similaires dans le voisinage;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil et du CCU de modifier certains articles du règlement de zonage concernant les bâtiments accessoires;

CONSIDÉRANT la publication d'un avis public indiquant les éléments dérogatoires du projet.

2017-053

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le projet avec les recommandations du CCU, soit :

- Exiger que les matériaux, les parements et le style du bâtiment accessoire soient de la même qualité que le bâtiment principal.
- Exiger que les travaux se terminent dans un délai maximum de 12 mois après le début de la construction.

ADOPTÉE

6.2 STATIONNEMENT, 525-1 BOUL. BLAIS EST (D17-026)

Demande de dérogation mineure pour la construction d'un stationnement non conforme pour une résidence située à l'écart du boul. Blais Est, dans une montée. Le projet contrevient à différentes normes d'implantation, tel que décrit dans l'avis public.

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté à la séance du 28 mars du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT la situation particulière du site (accès par deux montées);

CONSIDÉRANT la publication d'un avis public indiquant les éléments dérogatoires du projet.

2017-054

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Alexandre Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le projet avec la condition suivante :

- Exiger que l'adresse postale de la résidence soit modifiée du 517-21 au 525-1 boul. Blais Est, cette dernière montée étant accessible à l'année.

ADOPTÉE

6.3 CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE DE VILLÉGIATURE, 667, RUE PRINCIPALE OUEST (D16-020)

Demande de dérogation mineure pour une résidence de villégiature sur un terrain de très petite taille, très accidenté, mais qui comporte des droits acquis au niveau du bâtiment et du lotissement. Le secteur est non desservi.

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté pour approbation finale à la séance du 28 mars du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires ont rempli toutes les conditions demandées par le Conseil et le CCU, soit : fournir une étude de stabilité du sol, limiter la hauteur du bâtiment pour minimiser l'impact sur la vue du voisin d'en face et augmenter la marge de recul pour dégager l'emprise de la rue;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité publique nous a indiqué que le terrain n'avait pas les caractéristiques requises pour être considéré dans une zone exposée aux glissements de terrains;

CONSIDÉRANT la volonté des propriétaires de limiter l'impact visuel pour le voisin d'en face, en modifiant la marge latérale est du bâtiment;

CONSIDÉRANT la publication d'un avis public indiquant les éléments dérogatoires du projet.

2017-055

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
 APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le projet avec la recommandation du CCU, soit :

- Exiger une marge latérale est de 8 mètres.

ADOPTÉE

6.4 GARAGE ATTACHÉ, 106, CHEMIN DES GRÈVES (D17-030)

Construction d'un garage attaché à une résidence de villégiature de 24' x 28'. Le garage sera en Canexel gris foncé dans la prolongation du toit et sera de 16' x 18'. Le secteur est soumis au PIIA.

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté à la séance du 28 mars du Comité consultatif d'urbanisme.

2017-056

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
 APPUYÉ PAR : Mario Cantin
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le projet tel que présenté.

ADOPTÉE

7. AUTORISATIONS

7.1 APPROBATION ET DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2016

Les états financiers de la Municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 ont été préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. La présentation aux membres du conseil a eu lieu le 30 mars dernier en présence des représentants de la firme comptable.

Les revenus de fonctionnement sont de 2 649 820 \$, les charges 2 287 468 \$ pour un bénéfice brut de 362 352 \$.

EXCÉDENT DE L'EXERCICE 2016

	Administration municipale
Revenus de fonctionnement	2 649 820 \$
Charges	2 287 468 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	362 352 \$
Conciliation à des fins fiscales :	
Amortissement des immobilisations	516 010 \$
Remboursement de la dette à long terme	(723 177) \$
Affectations :	
Activités d'investissement	(93 264) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement	425 971 \$
Excédent de fonctionnement affecté	0 \$
Réserves financières et fonds réservés	34 338 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	522 230 \$

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	2016	2015
Actifs financiers	1 313 830 \$	1 322 415 \$
Passifs	(5 085 006) \$	(5 858 706) \$
Actifs financiers nets (Dette nette)	(3 771 176) \$	(4 536 291) \$
Actifs non financiers	15 899 151 \$	16 277 910 \$
Excédent accumulé	12 127 975 \$	11 741 619 \$

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Excédent de fonctionnement non affecté	924 744 \$	828 486 \$
--	------------	------------

Excédent de fonctionnement affecté	- \$	- \$
Réserves financières et fonds réservés	19 266 \$	53 604 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	- \$	
Financement des investissements en cours	- \$	- \$
Investissements nets dans les immobilisations et autres actifs	11 183 965 \$	10 859 529 \$
	12 127 975 \$	11 741 619 \$

CONSIDÉRANT QUE les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité conformément à ces normes comptables.

2017-057

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
 APPUYÉ PAR : Alexandre Guay
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
 D'APPROUVER les états financiers au 31 décembre 2016;

DE DÉPOSER les états financiers au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

2017-058

7.2 RAPPORT FINANCIER DE L'OMH POUR L'ANNÉE 2016

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
 APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ACCEPTER le rapport financier 2016 de l'OMH tel que décrit ci-dessous :

Revenus :	49 425 \$
Dépenses :	
Administration	6 696 \$
Concierge et entretien	6 228 \$
Énergie, taxes, assurances, sinistres	21 096 \$
Remplacement, améliorations/modernisation	2 362 \$
Financement	38 186 \$
Services à la clientèle	2 835 \$
Total des dépenses	77 403 \$
Déficit (revenus- dépenses)	27 978 \$
Contributions SHQ	25 180 \$
Contribution de la Municipalité	2 798 \$
Budget RAM approuvé au PPI (immobilisations)	8 296 \$

DE REMBOURSER à l'organisme et selon l'entente, une partie du manque à gagner, soit 2 798 \$.

ADOPTÉE

7.3 DROIT DE PASSAGE, LE GRAND DÉFI DU FLEUVE BIONIX

À la demande du ministère des Transports, le comité organisateur demande l'autorisation à la Municipalité pour passer sur notre territoire, le 9 septembre 2017.

2017-059

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
 APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le passage du Grand défi du fleuve Bionix.

ADOPTÉE

8. AUTRE

8.1 PROCLAMATION DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2017

CONSIDÉRANT QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la population de la municipalité de Berthier-sur-Mer souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité.

2017-060

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Mario Cantin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE PROCLAMER, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

ADOPTÉE

9. CORRESPONDANCE

9.1 DEMANDE DE COMMANDITE DU CLUB DE NATATION MONTMAGNY

Demande de commandite du Club de natation de Montmagny dans le cadre de leur campagne de financement annuelle.

2017-061

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'OCTROYER une contribution de 100 \$ au Club de natation de Montmagny à l'occasion de leur 40^e anniversaire.

ADOPTÉE

9.2 INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CORPORATION TOURISTIQUE

La rencontre aura lieu le 10 avril 2017 à 19 h 00 au Centre des loisirs.

9.3 INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU TRANSPORT ADAPTÉ VIEUX-QUAI

La rencontre aura lieu le 19 avril 2017 à 19 h 30 au sous-sol de la Maison Lambert-Bélanger située au 66 rue Principale Est.

9.4 DEMANDE DE CITOYEN CONCERNANT LES CLAPETS ANTIRETOURS

Un citoyen sinistré de l'évènement de refoulement d'égouts du 16 novembre dernier demande de normaliser les clapets antiretours de type Aqua-Protex.

2017-062

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'INCLURE dans la prochaine révision réglementaire des nouveaux moyens reconnus et approuvés par le milieu afin de protéger les résidences contre les refoulements d'égouts.

ADOPTÉE

9.5 DEMANDE DU CLUB MOTONEIGE BELLECHASSE

Demande d'appui du Club motoneige Bellechasse pour une représentation de la Municipalité auprès du ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports afin de limiter la vitesse à l'extrémité de la route St-François près de la traverse de motoneiges.

2017-064

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE CONTACTER les représentants du Ministère afin de trouver une solution sécuritaire, autant pour les motoneigistes que les usagers de la route.

ADOPTÉE

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Francine Jean de la Corporation touristique invite la population à l'assemblée générale de la Corporation touristique qui aura lieu le 10 avril prochain. Un 5 à 7 pour le lancement de la saison touristique 2017 se tiendra le 24 mai, les détails de l'activité suivront.
- Rappel pour le souper de la Fondation Hélène Caron le 6 mai prochain, les cartes seront bientôt en vente pour 15 \$.
- Demande de la Corporation touristique pour une réfection des toilettes de la boutique.
- Demande d'un citoyen afin que nous portions une attention particulière aux égouts de l'Anse en cette période de dégel.
- Commentaires de citoyens sur l'aménagement du stationnement du Centre des loisirs, la Municipalité indique qu'un projet est en cours pour revoir tout l'aménagement.

2017-065

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Guay

APPUYÉ PAR : Mario Cantin

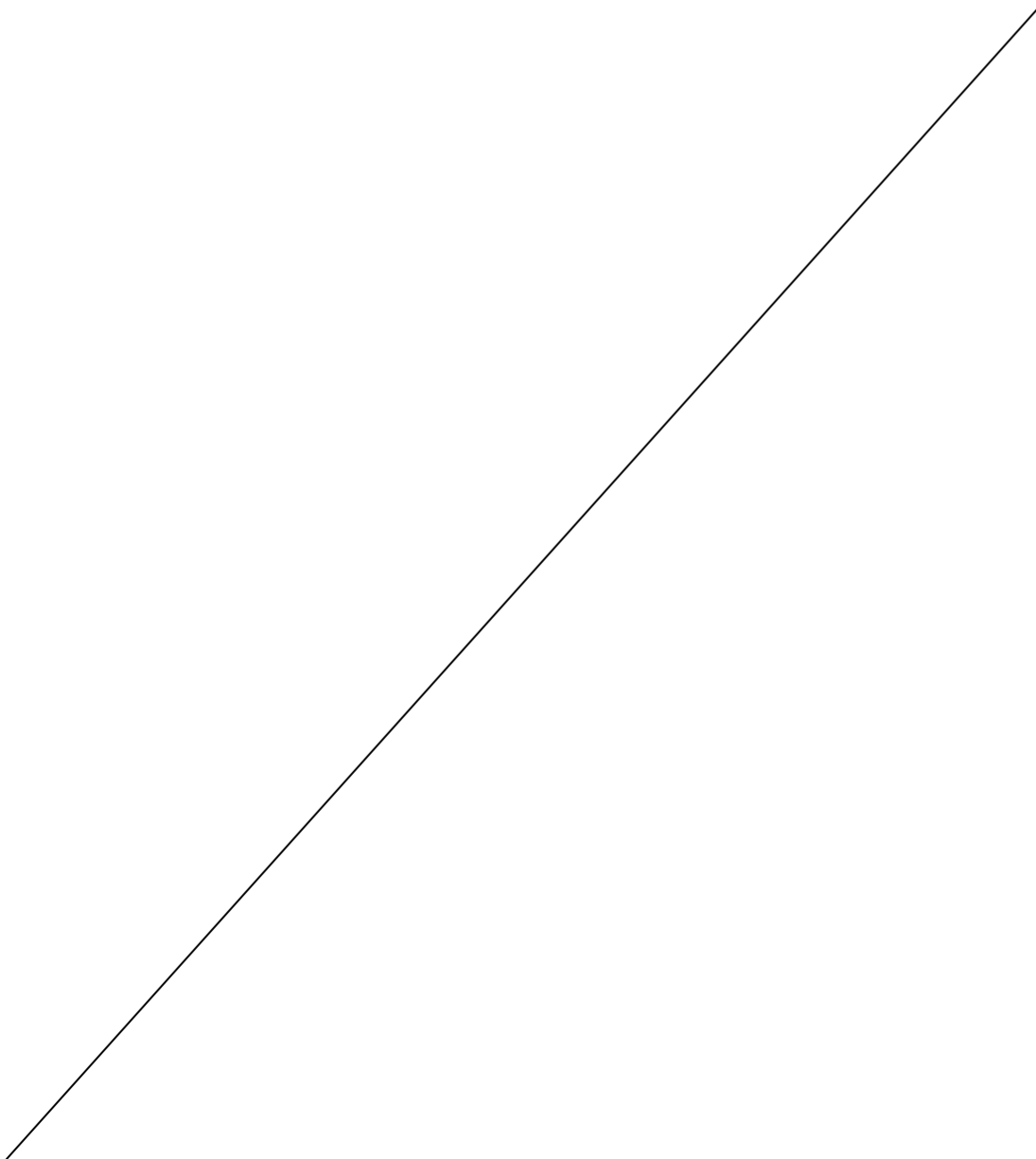
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE TERMINER la réunion à 19 h 47

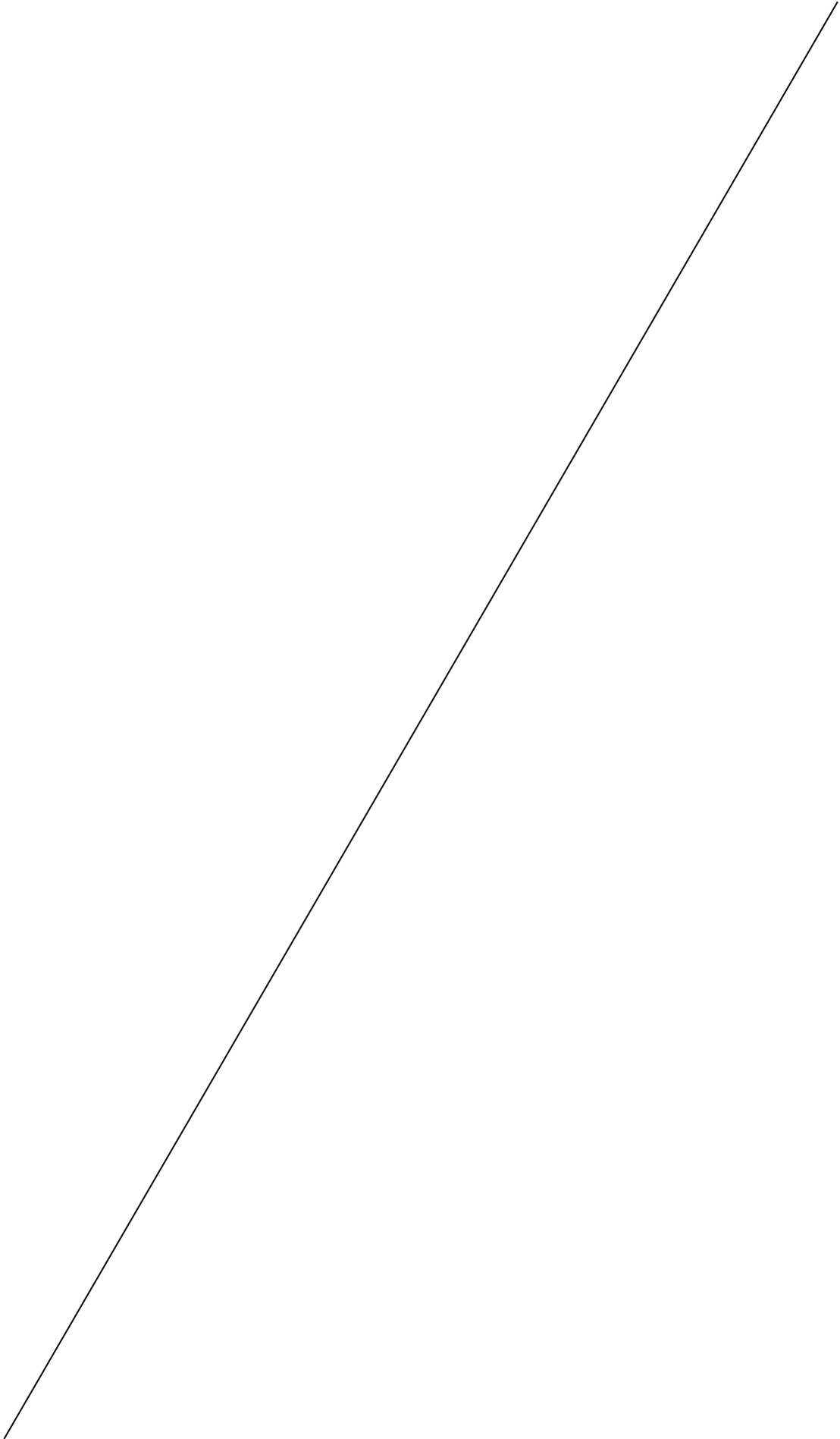
ADOPTÉE

Maire :

Directeur général et secrétaire-trésorier :



Page laissée intentionnellement vide



Page laissée intentionnellement vide